



INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

(En Dinars)

	4 ^{EME} TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 4 ^{EME} TRIMESTRE	
	2015	2014	2015 (*)	2014 (***)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	138 984 137	132 166 587	494 987 981	443 378 039
- INTERETS	105 342 294	102 935 102	377 644 146	342 384 973
- COMMISSIONS EN PRODUITS	17 171 070	15 047 798	58 130 797	54 621 668
- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	16 470 773	14 183 687	59 213 038	46 371 398
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	57 986 294	56 087 786	223 098 964	197 456 610
- INTERETS ENCOURUS	56 211 625	54 906 830	217 749 063	192 668 734
- COMMISSIONS ENCOURUES	1 774 669	1 180 956	5 349 901	4 787 876
- AUTRES CHARGES	0	0	0	0
3- PRODUIT NET BANCAIRE	80 997 843	76 078 801	271 889 017	245 921 429
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 572 191	6 903 252	11 742 927	16 428 865
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT (1) :	28 375 947	32 397 465	111 636 775	112 008 679
- FRAIS DE PERSONNEL	21 899 286	26 259 102	86 700 160	88 632 212
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6 476 661	6 138 363	24 936 615	23 376 467
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	1 131 254 978	927 980 052
- PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	921 789 080	717 932 961
- PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	209 465 898	210 047 091
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	5 297 413 450	4 766 183 641
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	4 671 869 249	4 634 049 396
- DEPOTS A VUE	-	-	1 425 636 807	1 380 152 233
- DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 573 305 054	1 496 950 905
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	913 563 798	862 226 301
10- CAPITAUX PROPRES (**)	-	-	387 957 928	277 410 504

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations. / (*) Chiffres non encore audités. / (**) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période. / (***) Chiffres retraités.

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 31/12/2015

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre de l'exercice 2015.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/12/2015 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant à l'exercice 2015.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant l'année 2015, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 38 millions de dinars soit 0,82%, provenant essentiellement

de l'évolution positive :

- des dépôts de l'épargne à raison de 76 millions de dinars.
- des dépôts à vue à raison de 45 millions de dinars.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 531 millions de dinars soit 11,15%.
- Une augmentation du portefeuille titre commercial de 28,39% provenant de l'augmentation des placements en BTA.
- Une augmentation du produit net bancaire de 26 millions de dinars soit 10,56%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 52 millions de dinars.
- Une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 52 millions de dinars soit 11,64 %, résultant principalement de l'évolution positive du taux moyen du marché monétaire, de la reprise du niveau des commissions et de revenu du portefeuille titres commercial.
- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 223 millions de dinars à fin décembre 2015 contre 197 millions de dinars à fin décembre 2014 soit une évolution de 12,99% consécutive à l'accroissement des dépôts de la clientèle.
- Un accroissement des emprunts de 5,95%, provenant principalement de :
 - L'émission d'un emprunt obligataire subordonné 2015 pour un montant de 90 millions de dinars,
 - Remboursement d'une échéance de l'emprunt obligataire 2009 pour un montant de 14 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt BAD pour un montant de 14 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt BEI pour un montant de 15 millions de dinars
 - Emprunt auprès de la Banque mondiale pour un montant de 12 millions de dinars,

Et de la baisse des ressources budgétaires de 10 millions de dinars.